SCI DU GEANT
Société civile au capital de 182 070 euros
Siège social : 10 Rue Bigarreau – 68260 KINGERSHEIM
440 183 879 RCS MULHOUSE
(ci-après "la Société")

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 13 OCTOBRE 2025

PREMIERE DECISION

Après avoir rappelé qu'est intervenue en date du 31 décembre 2024 la fusion par voie d'absorption de la société IMMO INVESTISSEMENTS par la société IMMO RAPP ayant eu pour effet le transfert de propriété des parts sociales de la Société détenues par la société IMMO INVESTISSEMENTS à la société IMMO RAPP, l'Associé Unique décide de modifier l'article 7 des statuts de la Société comme suit :

ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL

« Le capital social est fixé à la somme de 182 070 euros divisé en 1 530 parts de 119 euros de nominal chacune, numérotées de 1 à 1 530.

En suite de la fusion absorption de la société IMMO INVESTISSEMENTS par la société IMMO RAPP en date du 31 décembre 2024, la part détenue par la société IMMO INVESTISSEMENTS a été transféré à la société IMMO RAPP, de telle sorte que les 1 530 parts sociales, numérotées de 1 à 1 530, constituant le capital social sont attribuées en totalité à la société IMMO RAPP, associé unique. »

[...]

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent acte et en particulier au cabinet JUDICIA CONSEILS – 17, rue de l'Ancien Hôpital – 67720 HOERDT, pour remplir toutes formalités de droit.

Certifié conforme
Philippe RAPP

Gérant

Philippe RAPP

Certified by yousign